

Le baccalauréat et le modèle français

par Romain Vignest

Les épreuves du baccalauréat se sont succédé depuis le début du mois de juin, ravivant les débats sur la nature et l'avenir de l'examen. On se garde bien cependant d'aborder l'essentiel et de mesurer les implications qu'une réforme du baccalauréat ne manquerait pas d'avoir sur l'ensemble de l'enseignement secondaire.

Ses adversaires ont ainsi insisté, à juste titre, sur la dévalorisation qu'entraînerait l'introduction (puis, n'en doutons pas, la généralisation) du contrôle continu : elle aboutirait à en faire un diplôme d'établissement, dont le cours fluctuerait en fonction du lycée qui l'a préparé et délivré ; c'est notamment l'argument principal de la Conférence des associations de professeurs spécialistes¹. Or il convient, pour saisir toute la portée de cette dégradation, de bien comprendre que le baccalauréat est la clef de voûte de l'enseignement au lycée, qu'il en détermine la nature et le contenu et que c'est la formation elle-même qui varierait d'un établissement à l'autre s'il cessait, à l'instar de la licence par exemple, d'être un examen national.

Tout lycée est en effet contraint, pour préparer au baccalauréat, de respecter les programmes nationaux, de pratiquer les exercices imposés par l'examen et d'en observer les exigences et les critères d'évaluation. C'est pourquoi l'argument selon lequel les filières sélectives recrutent déjà sur contrôle continu n'est pas recevable pour invalider le rôle du baccalauréat, car s'il est possible de se fier à l'évaluation de l'élève pendant sa scolarité au lycée, c'est justement parce que cette évaluation est déterminée et pour ainsi dire verrouillée par le baccalauréat ! C'est parce qu'existe cet étalon national que les classes préparatoires, contrairement à ce que l'on entend dire, recrutent aussi sur des lycées sensibles des élèves dont les résultats scolaires sont excellents. Non seulement, cela n'irait plus de soi s'il s'altérait et disparaissait, mais les universités se verraient obligées d'instituer des examens d'entrée, auxquels seuls certains lycées prépareraient leurs élèves. La République veut que le même enseignement soit dispensé à tous les lycéens d'une même série et d'un même niveau sur l'ensemble du territoire national et que seul leur travail et leur talent les distinguent. Ce que les réformes proposées amèneraient, c'est une discrimination géographique et sociale.

On nous objecte que les préparatoires issus des « quartiers difficiles » sont moins nombreux que les autres (et que naguère...) ou que la moitié des bacheliers échouent à l'université au bout de deux ans, qu'autant vaudrait donc les sélectionner à l'entrée. Il ne faudrait pourtant pas imputer au baccalauréat la responsabilité d'une dégradation que sa suppression précipiterait et que son existence a, autant que faire s'est pu, limitée : la faute incombe aux errements pédagogiques, à l'atavisme perpétuel des apprentissages et à l'orientation démagogique des élèves, qui caractérisent l'enseignement secondaire depuis 1989. Dans l'éphémère opuscule qu'il dédia (ironiquement ?) « à tous ceux qui aiment l'école », un ancien ministre assignait aux années de Deug la formation générale naguère dispensée par le lycée...

À cet égard, peut-on ignorer que tous ceux, issus des sciences de l'éducation ou utilitaristes patentés, qui militent assidûment pour qu'à l'école on enseigne « autrement », tous ceux qui harcèlent un lycée qu'ils jugent archaïque parce que encore fondé sur la transmission du savoir et le cadre disciplinaire de cette transmission, tous ceux pour qui doit primer l'éducation sur l'instruction, la compétence sur la connaissance et le comportement sur la culture, tous ceux qui en vérité n'ont réussi qu'à plonger dans une profonde détresse linguistique et culturelle un nombre

croissant de jeunes Français, ceux-là n'ont eu de cesse de réclamer que soit réformé et neutralisé un baccalauréat qu'ils ont toujours perçu comme le dernier obstacle à leur triomphe ? Car un examen national n'évalue guère que la maîtrise méthodique des connaissances, il éprouve très imparfaitement l'engagement ou la « créativité » des candidats. En même temps que l'égalité devant l'instruction, c'est l'essence humaniste et encyclopédique du *lycée* français que le contrôle continu permettra donc d'éliminer, afin qu'il ne soit plus un lieu de culture et de pensée, mais d'éducation cognitive et sociale, conforme aux critères du sacro-saint PISA². La polyvalence des professeurs, comme la professionnalisation de leur formation, participe évidemment du même dessein.

Mais il faut bien s'adapter, nous dira-t-on ! On ne saurait à notre époque laisser les choses en l'état. Surtout quand — tare majeure et rédhibitoire ! — ledit état est une spécificité (donc une anomalie) française. Il faut normaliser ! Alors tout y passe : le bac est décrété dangereusement anxiogène, comme d'ailleurs l'ensemble du système scolaire français, il témoigne du tropisme écrit des Français, du soviétisme de leur Éducation nationale, de leur besoin puéril d'un rite de passage, et bien sûr de leur archaïsme d'incorrigibles inadaptés ! Qui aujourd'hui aurait en effet l'idée de faire lire Ronsard et Flaubert à des adolescents ? de leur faire traduire Homère et Virgile ? n'est-il pas scandaleux, au XXI^{ème} siècle, de forcer des enfants à disserter ? à philosopher ? Et le permis de conduire ne marque-t-il pas plus utilement l'entrée dans l'âge adulte ? Pourtant, les pompiers de *Fahrenheit 451* l'avaient bien dit : lire rend malheureux, penser angoisse ! Bien sûr : « Les hommes n'ayant pu guérir la mort, la misère, l'ignorance, ils se sont avisés, pour se rendre heureux, de n'y point penser. »

*Romain Vignest est professeur au lycée Édouard Branly de Dreux (zone sensible) et vice-président de l'[Association des Professeurs de Lettres](#).